



## La Commission de libération demande à Malte d'abandonner le procès des ElHiblu3

**Aujourd'hui, la Commission pour la libération des ElHiblu3 est lancée ! Elle demande à Malte de classer immédiatement les poursuites engagées contre trois jeunes hommes – les ElHiblu3. Deux ans et demi après l'arrivée à Malte du navire marchand ElHiblu1 avec 108 personnes secourues à bord, le ministère public n'a pas formulé d'accusation officielle. Dès leur arrivée, les trois adolescents africains ont été arrêtés et accusés d'une multiplicité de crimes, dont des actes de terrorisme et le détournement du navire. Jusqu'à aujourd'hui, Malte leur a refusé un procès équitable et a violé leurs droits fondamentaux.**

En mars 2019, une centaine de migrants avaient quitté la Libye à bord d'un canot pneumatique, cherchant à fuir vers l'Europe. 108 personnes ont été secourues d'un bateau pneumatique en détresse par le navire marchand El Hiblu 1, dont le capitaine avait reçu des instructions d'un avion de l'opération EUNAVFOR Med. Certains des migrants sont restés sur le bateau pneumatique, craignant d'être repoussés vers la Libye – ils ont disparu et sont présumés morts.

Bien que secourues par le El Hiblu 1, les 108 personnes n'étaient pas en sécurité. Lorsqu'elles se sont aperçues que le navire marchand retournait vers la Libye, le groupe a protesté et a fini par convaincre l'équipage de mettre le cap au nord. Trois d'entre eux (âgés de 15, 16 et 19 ans à l'époque) – que nous appelons collectivement les ElHiblu3 – ont fait office de traducteurs et de médiateurs entre le capitaine et les survivants. Bien que personne n'ait été blessé, les trois hommes ont été immédiatement arrêtés à leur arrivée à Malte et accusés d'avoir commis de multiples crimes, notamment des actes de terrorisme.

Les trois accusés du El Hibu ont été emprisonnés pendant sept mois avant d'être libérés sous caution en novembre 2019. Depuis lors, ils doivent s'enregistrer tous les jours au poste de police et assister à des audiences mensuelles au cours desquelles le procureur cherche à établir les charges potentielles qui seraient retenues contre eux. S'ils sont reconnus coupables par un jury à Malte, les ils pourraient être condamnés à la prison à vie.

Alors que des membres de la police maltaise et des membres de l'équipage du navire marchand ont été entendus rapidement après le débarquement du El Hiblu 1, il a fallu deux ans au procureur de Malte pour demander aux survivants de témoigner. Jusqu'à présent, six survivants ont témoigné, dont un seul dans

*Fondée en octobre 2021, la Commission pour la liberté d'ElHiblu3 est une alliance nouvellement formée et indépendante de défenseurs des droits de l'homme exigeant la liberté pour les ElHiblu3.*

### Membres :

#### **Achille Mbembe**

Professeur, Université de Witwatersrand, Afrique du Sud

#### **Aminata Dramane Traoré**

Coodinateur du Forum pour l'autre Mali

#### **Anton D'Amato**

Délégué de l'archevêque pour Migrants à Malte

#### **Berenice Böhlo**

Présidente de Avocats Européens Démocrates

#### **Carola Rackete**

Militante pour l'environnement et le sauvetage en mer

#### **Charles Heller / Lorenzo Pezzani**

Co-directeurs de Border Forensics

#### **Enrica Rigo**

Professeur, Université de Roma Tre, Italie

#### **Francesca Cancellaro**

Avocat chez Gamberini Ass. Prof., avocat partenaire de la CEDH, Italie

#### **Jean Ziegler**

Ancien vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies



sa langue maternelle. Pour eux, il est clair que les ElHiblu3 sont innocents. Plus encore, ils sont décrits comme des héros qui ont empêché le retour forcé de plus de 100 personnes en Libye, un endroit où les droits humains sont systématiquement bafoués, notamment par la torture, le viol, l'incarcération et l'extorsion. La Libye n'est pas un endroit sûr pour débarquer des personnes sauvées en mer. Le retour des 108 survivants en Libye aurait été illégal.

L'injustice inacceptable dont les ElHiblu3 continuent de faire l'objet à Malte a incité de nombreux réseaux de défense des droits humains et des personnes engagées à condamner le procès des trois personnes. La nouvelle commission pour la libération des ElHiblu3, une alliance indépendante et diversifiée de défenseurs des droits de l'homme, d'universitaires, de chefs religieux et de politiciens, demande instamment au gouvernement et au bureau du procureur général d'abandonner les poursuites contre les ElHiblu3 et d'abandonner immédiatement leur procès.

La criminalisation des ElHiblu3 à Malte est une nouvelle pièce du puzzle dans une tentative systématique d'opprimer les actes de solidarité et de dissidence aux frontières de l'Europe. Alors que nous sommes témoins de la façon dont les États membres et les institutions de l'UE continuent de violer le droit international par des refoulements violents ainsi que par des formes de non-assistance et d'abandon, les migrants qui tentent d'échapper à des conditions inhumaines sont criminalisés.

Au lieu d'être poursuivis, les ElHiblu3 devraient être célébrés pour leurs actions visant à empêcher le retour de 108 vies en danger en Libye. Leur emprisonnement et leur poursuite en justice constituent une profonde injustice.

**Résister aux refoulements illégaux vers la Libye n'est pas un crime.  
Annulez immédiatement le procès à Malte ! Libérez les ElHiblu3 !**

#### **Judith Sunderland**

Associé Europe et Asie centrale Directeur à Human Rights Watch

#### **Karl Kopp**

Directeur des affaires européennes de Pro Asyl

#### **Maria Pisani**

Fondatrice de la Fondation Integra Malta, Universitaire à l'Université de Malte

#### **Mussie Zerai**

Prêtre catholique érythréen, Rome, Président de l'Agence Habeshia

#### **Nils Muižnieks**

Directeur d'Amnesty International Bureau régional de l'Europe

#### **Ramona Lenz**

Porte-parole de la Fondation Medico International

#### **Regine Psaila**

Directeur de l'African Media Association Malta

#### **Sarah Mardini**

Nageur-secouriste, militant des droits de l'homme

#### **Sandro Mezzadra**

Professeur de Université de Bologna, Italie

#### **Torsten Moritz**

Secrétaire général de la Commission des églises pour les migrants en Europe

#### **Wolfgang Kaleck**

Secrétaire général du Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits de l'Homme